

Postulat demandant l'élaboration d'un concept de circulation étendu pour le Quartier de Pérolles, à Fribourg
N°Post_Leg. 2008-2011_2009_001

Auteur du postulat: Christoph Allenspach, Conseiller d'agglomération de la Ville de Fribourg

Texte du Postulat :

Par la présente, je vous propose que le Comité d'agglomération élabore, en collaboration avec le Conseil communal de la Ville de Fribourg, un concept de circulation étendu dans le quartier sis au centre-ville entre la gare et la Cité universitaire de Pérolles. Ce concept constituera un élément de base du nouveau projet d'agglomération et sera intégré au Plan directeur révisé de l'agglomération.

Ce concept doit entre autres comporter les éléments suivants:

- **Réflexions conceptuelles au sujet de la branche S-Bahn depuis la Gare de Fribourg et empruntant l'ancienne voie industrielle jusqu'au Plateau de Pérolles.**
- **Vérification du tracé des lignes de bus no 5 et 7 des transports publics urbains.**
- **Réflexions visant à décharger les axes principaux du Boulevard de Pérolles et de la route des Arsenaux du trafic individuel de transit.**
- **Concept de planification d'un réseau de pistes cyclables traversant la ville avec une station de location de cycles à la Gare de Fribourg.**
- **Réflexion au sujet de la protection contre le bruit.**

Développement:

Il s'agit d'apporter une réponse concrète aux questions suivantes :

1. Voie S-Bahn entre la Gare de Fribourg et le Plateau de Pérolles: Quelle est la faisabilité technique et le coût financier de ce projet ? Dans quelle mesure un tracé S-Bahn peut-il absorber l'important flux des étudiants en vue de décharger les lignes de bus existantes et surchargées ? Quelles sont les possibilités de poursuivre ce tracé jusqu'à Marly ?
2. Trafic individuel sur le boulevard de Pérolles et la route des Arsenaux / rue Wilhem-Kaiser : Le nouveau développement du centre-ville, entre autres le sens unique prévu sur l'avenue de la Gare et la densification à la route des Arsenaux comportant de nombreux locatifs, soulève la question de la limitation de la vitesse et la création d'un nouveau tracé pour le trafic individuel transitant par le Quartier de Pérolles. Existe-t-il des possibilités de réduire le trafic de transit, de décharger les axes principaux du Boulevard de Pérolles et de la route des Arsenaux par un sens unique ou de détourner partiellement la circulation par l'axe route de la Fonderie / avenue du Midi ?
3. Lignes de bus no 5 et 7 du réseau urbain: de nombreux appartements et surfaces de bureau ont été érigés le long de la route des Arsenaux / de la rue Wilhelm-Kaiser. Quels sont les avantages pour les utilisateurs si la ligne no 7 (Cliniques), au lieu d'emprunter le tracé du boulevard de Pérolles, passe par cet axe ? Le tracé de la ligne no 5 en direction de Villars-sur-Glâne peut-il, au lieu d'être mené par l'avenue du Midi, passer la route des Arsenaux (jusqu'au passage souterrain de Cardinal) ?
4. Concept de pistes cyclables: le cycle peut servir de moyen de locomotion aux élèves et substantiellement faciliter leur mobilité. Pour assurer la sécurité, des pistes cyclables continues sont nécessaires sur chaque côté des axes principaux. Sont-elles réalisables à court ou à moyen terme ? Quelles sont les chances de réalisation d'une station pour la location gratuite de cycles entre la gare et la zone scolaire ? Quels coûts doit-on prévoir ?
5. Jusqu'en 2017, la Confédération exige la réalisation de mesures contre le bruit généré par le trafic individuel et les transports publics. Quelles mesures seraient nécessaires pour le Quartier de Pérolles ?

Pour information: un postulat semblable a été déposé au Conseil général de la Ville de Fribourg.

Date: 1^{er} mai 2009

Christoph Allenspach, Fribourg